



Réforme du code du travail

La mobilisation est de rigueur

Organisée en quelques jours, la journée du 9 mars contre le projet de Loi Travail est un premier avertissement lancé à l'exécutif. Des centaines de milliers de manifestants ont démontré leur mécontentement et leur ras le bol face à des attaques tous azimuts contre tout ce qui fait lien social dans notre pays. La bataille est engagée contre cette nouvelle menace de régression sociale.

Ce projet parachève une politique de remise en cause en profondeur de l'ensemble des conquêtes des salariés depuis plus d'un siècle. Ce projet est inacceptable et il ne peut être amendé à la marge.

Au delà du refus d'une refonte du Code du Travail qui inverse la hiérarchie des normes et facilite une fois encore les licenciements. Le projet de loi rassemble contre lui car il promet à l'ensemble des salarié-e-s quelques soit leur âge et quelques soit leur statut une nouvelle dégradation de leurs conditions de travail, une remise en cause sans précédent du temps et des rythmes de travail. Ce projet organise aussi, un contournement des organisations syndicales représentatives pour mieux imposer la volonté du patronat et des employeurs publics de faire de la masse salariale la valeur d'ajustement.

La remise en cause des services publics, du rôle et de la place du fonctionnaire garant par son statut de l'égalité de traitement des citoyens et administrés, est une réalité que nous mesurons bien à Bercy.

Avec le protocole sur les « *parcours professionnels, les carrières et les rémunérations* », le gouvernement développe la même logique qu'avec sa casse du Code du Travail. Ses dispositions permettent essentiellement d'accompagner les restructurations dans une mobilité contrainte et de gérer la flexibilité sur fond de réduction des emplois publics. Avec PPCR, le gouvernement montre la voie aux employeurs privés et les encouragent à ne pas respecter l'avis des syndicats représentant la majorité des salarié-e-s.

Le mouvement multiforme en construction, à la fois intergénérationnel et unitaire, repose sur un rejet du projet Travail qui incarne un recul social inédit mais aussi sur des volontés fortes de voir émerger des réponses concrètes aux revendications des salariés actifs, privés d'emploi et des retraités actuels et à venir.

Les différentes mobilisations en cours, contre le projet Travail, dans la Fonction Publique en général, dans les établissements semi publics et dans les ministères économiques et financiers, marquent la volonté et l'objectif d'inverser la logique d'une soumission programmée à la loi du marché.

Les fédérations des finances Solidaires, CGT et FO appellent à la grève interprofessionnelle le 31 mars et à participer aux initiatives et actions qui se développeront d'ici cette date pour obtenir le retrait définitif du projet de Loi.

Toutes et Tous en Grève le 31 mars